

Comité de Pilotage du 10 décembre 2012
2012ko abenduaren 10ko Gidaritza Batzordea

Compte-rendu
Bilduma

Jean-Paul IRIQUIN souhaite la bienvenue aux membres présents dont la liste est annexée au présent compte-rendu et demande à chacun d'eux de se présenter.

Il retrace les différentes phases de travail qui ont conduit à ce 3ème et avant-dernier Comité de Pilotage puisque sa validation est pré-programmée pour mars 2013.

La 3ème campagne des groupes de travail de septembre 2012 est présentée en détail comme suit :

- une sortie de terrain a réuni les différents usagers et interlocuteurs du site, sur certaines zones caractéristiques des principaux enjeux écologiques, pour réfléchir ensemble à la gestion globale du massif. Il s'agissait là d'envisager, à partir des richesses biologiques contenues dans l'inventaire et des outils financés par le programme Natura 2000, quelles seraient les mesures opérationnelles à mettre en place pour préserver la biodiversité et valoriser le territoire ;

- parallèlement et afin d'anticiper la phase opérationnelle d'animation, les exploitants agricoles ont été personnellement invités à participer à 2 réunions de présentation des MAEt déclinables sur le massif du Mondarrain et de l'Artzamendi. Ces rencontres n'ont malheureusement pas attiré beaucoup d'intéressés ; les éventuels signataires seront à nouveau contactés au printemps 2013.

D'autre part, pour ne pas brûler les étapes, il a fallu travailler à la rédaction des diagnostics. Emilie LABORDE (D.D.T.M) a pris connaissance d'une 1ère version du diagnostic socio-économique rédigé pour laquelle elle a tenu à caler un certain nombre d'aspects.

Jean-Paul IRIQUIN tient à la remercier pour son intervention pertinente et efficace qui se révélera bénéfique lors du rendu du document final.

Il propose ensuite d'entrer dans le vif du sujet et présente l'ordre du jour de la réunion :

Mot de bienvenue

- ✓ 1 Bilan de l'avancement du projet ;
- ✓ 2 Diagnostic écologique (levée de réserve) ;
- ✓ 3 Hiérarchisation des enjeux et des objectifs de gestion ;
- ✓ 4 Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (*programmation 2013*)
- ✓ 5 Echanges et validation ;

Clôture de la séance.

Tous les supports informatiques présentés au cours de cette séance sont disponibles sur le site internet de la Mairie d'ITXASSOU (www.itxassou.fr), menu Environnement, rubrique Natura 2000 ou à l'adresse suivante : <http://www.itxassou.fr/Environnement/compte-rendus-des-reunions.html>

1- Présentation de l'avancement du Document d'Objectifs

Mars 2012	Présentation des diagnostics écologique et socio-économique - validation du diagnostic socio-économique
Été 2012	Compléments terrain pour le diagnostic écologique - habitats (typologie) et espèces (trichomanes, soldanelle, chauves-souris)
Septembre 2012	3ème campagne des groupes de travail - enjeux/objectifs/actions : 1 sortie terrain - mesures agricoles (MAEt) : 2 réunions d'échange
En cours	- Rédaction du Document d'Objectifs - Préparation du programme agro-environnemental sur le territoire (MAEt)
Mars 2013	Comité de pilotage : validation du DOCOB Restitution du document d'objectifs Désignation de la structure animatrice du DOCOB Programme prévisionnel de l'animation

2- Compléments sur le diagnostic écologique

A l'issue des relevés phytosociologiques réalisés sur certains habitats en 2012, la cartographie dresse le bilan suivant :

- 49 habitats naturels ou semi-naturels identifiés avec 16 d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires
- 33,4 % (ou 2054,10 Ha) de la surface totale du site sont occupés par les habitats naturels d'intérêt communautaire

6 habitats naturels d'intérêt communautaire ne figurent pas au Formulaire Standard des Données F.S.D (2 pour les zones humides, 2 pour les pelouses et prairies et 2 sur les milieux forestiers).

- Priscille L'HERNAULT (C.E.N Aquitaine) commente ensuite plusieurs diapositives concernant :
 - la répartition et la cartographie des différentes formations végétales sur le site ;
 - l'état de conservation et le sens d'évolution des habitats naturels avec l'ajout d'un critère relatif au sens d'évolution (perspectives d'évolution selon 4 modalités) ;
 - les principaux facteurs de dégradation illustrés par des cartographies de colonisation par la fougère aigle et par les ligneux.

M. ETCHEPARE (O.N.F) : l'exemple cité concernant le manque de régénération naturelle des milieux forestiers n'est pas régressif mais évolutif.

Mme LABORDE (D.D.T.M) : il serait intéressant de superposer la cartographie des habitats naturels avec celle faisant apparaître le sens d'évolution et pourquoi pas de compléter avec la répartition des activités.

Priscille L'HERNAULT : ces éléments figureront sur le diagnostic écologique.

Jean-Paul IRIQUIN : il est en effet important d'intervenir sur des secteurs où la probabilité d'intensification des facteurs de dégradation est avérée.

M. ETCHEVESTE (F.D.C 64) se questionne quant au pourcentage des parcelles publiques et privées.

Fanny DALLA-BETTA : les données cadastrales ont été recueillies et ce découpage pourra être réalisé.

● Priscille L'HERNAULT reprend son exposé et poursuit par **les espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site (espèces végétales, insectes saproxiliques, chiroptères).**

Les 9 espèces inscrites au F.S.D ont bien été inventoriées. En revanche, 4 espèces (1 insecte saproxilique et 3 espèces de chauves-souris) n'étaient pas portées au F.S.D.

Mme LABORDE : les espèces végétales telles la Soldanelle velue et le Trichomanes remarquable liées à La Nive sont portées sur le site Mondarrain Artzamendi de manière à avoir une bonne connaissance du territoire.

Pour chaque espèce, Priscille L'HERNAULT (C.E.N Aquitaine) présente sa répartition et son état de conservation sur le site.

Une cartographie de distribution du Petit rhinolophe fait état d'une présence d'individus en limite du site Natura 2000 ce qui a conduit à une étude sur la favorabilité des territoires de chasse des chauves-souris hors site Natura 2000.

- La 3ème partie est consacrée à la hiérarchisation des habitats d'intérêt communautaire (H.I.C) selon :
 - leur valeur patrimoniale ;
 - l'urgence des mesures à prendre.

Ces données ont été utilisées pour hiérarchiser les enjeux écologiques du site.

3- Hiérarchisation des enjeux et des objectifs de gestion

Les membres présents sont invités à prendre connaissance d'un tableau présentant les :

5 enjeux écologiques :

- **Zones humides** : altération des communautés végétales (assèchement, piétinement...);
- **Landes sèches à bruyères** : fermeture ;
- **Faune saproxilique** : vulnérabilité de l'habitat (manque de régénération dans les peuplements

- forestiers ;
- **Espèces végétales des ravins et espèces végétales cavernicoles** : fragilité des stations et vulnérabilité de l'habitat ;
 - **Chauves-souris** : vulnérabilité des gîtes et des territoires de chasse.

2 enjeux socio-économiques

- mutation de l'utilisation agro-pastorale du massif (diminution du rôle du troupeau dans la gestion de l'ensemble des étages : fond de vallée, zone intermédiaire, estive) ;
- manque d'harmonisation des activités avec les enjeux écologiques du site et avec les autres usagers.

7 objectifs de gestion de développement durable

- Favoriser un pastoralisme adapté au maintien des habitats d'intérêt communautaire ;
- Préserver la faune saproxylique (Rosalie des Alpes, Scarabée Pique-prune) ;
- Maintenir les zones humides d'intérêt communautaire ;
- Préserver les habitats des chauves-souris : gîtes / territoires de chasse ;
- Préserver les stations d'espèces végétales des ravins (Soldanelle velue, Trichomanes remarquable) et des espèces animales cavernicoles (Escargot de Quimper) ;
- Améliorer la connaissance scientifique du site ;
- Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire.

Ces objectifs de développement durable conduisent à l'identification d'objectifs opérationnels qui eux-mêmes déterminent des actions puis des actions opérationnelles.

Un modèle de fiche-action est ensuite proposé.

4- Mesures Agro-Environnementales territorialisées (M.A.E.t)

Fanny DALLA-BETTA (E.H.L.G) rappelle le champ d'application des M.A.E.t et indique que, dans le cadre d'une phase anticipée de l'animation, un Projet Agro-Environnemental sera présenté en janvier 2013 en Commission Régionale Agro-Environnementale.

Il comprendra les **7 mesures** suivantes :

- Amélioration de la gestion de la fertilisation des prairies ;
- Absence de fertilisation des prairies ;
- Retard de fauche sur les prairies remarquables ;
- Maintien des milieux ouverts par pâturage ;
- Maintien des milieux ouverts par pâturage et entretien mécanique et/ou manuel ;

- Maintien des milieux ouverts par fauche précoce de la fougère ;
- Restauration mécanique et entretien des milieux ouverts par pâturage et intervention mécanique.

5- Echanges et validation

● *Mme LABORDE (D.D.T.M) revient sur les compléments apportés au diagnostic écologique en indiquant que la typologie des habitats est validée (à l'exception des éléments rocheux) mais qu'il convient que la mention de « travail complémentaire » figure sur le document d'objectifs.*

● *M. ETCHEPARE (O.N.F) : certains botanistes s'alertent sur la diffusion de cartographies sur internet en argumentant que cette pratique pourrait inciter le public à découvrir par eux-mêmes les raretés du site et nuire ainsi à la préservation des espèces et au respect des propriétés privées.*

Priscille L'HERNAULT : le choix du maillage de 200 m x 200 m ne permet pas de localiser aisément les habitats et/ou espèces inventoriés.

Mme LABORDE (D.D.T.M) : les données sont la propriété du S.I.V.U et permettront la constitution de dossiers d'évaluation des incidences. En revanche, en ce qui concerne les données diffusées, il sera nécessaire de modifier le maillage retenu.

Tangi LE MOAL (C.E.N Aquitaine) : il faut avoir en tête que les données seront diffusées au plus grand nombre et que le Comité de Pilotage devrait décider aujourd'hui du maillage approprié.

Après délibération, le Comité de Pilotage retient le maillage de 200 m x 200 m pour les données brutes et le maillage à 1 km pour les données diffusées

● *Mme CASTRO (C.R.P.F Aquitaine) fait part de sa surprise à la lecture des surfaces concernant les zones à aulnaies-frênaies (poligones très larges) avec une zone considérable côté est. S'agit-il d'une mosaïque d'habitats ou d'une cartographie réelle ?*

Priscille L'HERNAULT : c'est une mosaïque d'habitats. Elle fournit ensuite des explications quant au mode de calcul des surfaces en s'appuyant sur la cartographie en question.

● *Jean-Paul IRIQUIN : existe t-il des aides attribuées pour la pratique de l'étêtage ?*

Fanny DALLA-BETTA : cette action est très peu financée mais cet élément pourrait figurer dans la nouvelle P.A.C.

Mme CASTRO : d'après un constat national des forestiers, ce type de contrat est mal bâti et non intéressant.

Mme LABORDE : il ne s'agit pas d'une rémunération mais d'une indemnisation ; c'est un apport pour compenser un changement de pratique.

● *Mme CASTRO : le tableau des objectifs et actions opérationnelles fait un focus sur les vieux arbres. « Accélérer le vieillissement, qu'est ce que cela peut bien vouloir dire ?*

Tangi LE MOAL : il s'agit d'un problème d'intitulé mais l'idée principale est d'arriver à assurer la pérennité des habitats en pratiquant la pratique de l'étêtage par exemple.

Mme CASTRO : l'aspect des insectes saproxiliques semble être la seule entrée retenue pour la mise en place d'une gestion de la forêt.

Fanny DALLA-BETTA : à l'issue des 2 dernières campagnes des groupes de travail, les enjeux économiques ont été classés par ordre d'importance et l'idée d'une entrée par la faune saproxilique pour les habitats forestiers a été validée.

Tangi LE MOAL : tous les éléments de gestion forestière seront intégrés et les zones d'intervention définies en fonction des priorités et objectifs.

M ETCHEPARE : une entrée par la faune est satisfaisante mais il est nécessaire d'assurer les habitats relais.

Mme CASTRO : un travail de recueil de pratiques de gestion est-il prévu ?

Fanny DALLA-BETTA : absolument, dans le cadre de l'animation au sujet de la pratique en têtard.

Mme CASTRO : une mention plus large doit être consacrée à la gestion forestière.

Mme LABORDE : une mention spécifique à la hêtraie ?

Mme CASTRO : l'action doit mentionner « pour l'habitat saproxilique » ; il y a d'autres arbres non concernés par la gestion forestière qui sont des habitats d'espèces (arbres têtards).

M. ETCHEPARE : les anciens textes indiquent que les forêts doivent être traitées en têtards pour l'activité sylvo-pastorale.

Mme LABORDE : l'objectif de développement durable sera modifié et pour les objectifs opérationnels, les habitats forestiers et d'espèces seront notés. D'autre part, la régénération artificielle ne peut s'appliquer qu'après échec de la régénération naturelle et après mise en défens.

Jean-Paul IRIQUIN : la commune a déjà organisé des actions de reboisement sans attendre de financements.

● *Mme LABORDE : qu'en est-il de la lutte contre les espèces envahissantes ?*

Tangi LE MOAL : la structuration du milieu forestier et un élément intéressant pour les terrains de chasse des chauves-souris. Il y a d'importantes zones boisées recensées mais colonisées par le robinier.

Mme CASTRO : le robinier est une essence liée à l'activité pastorale pour la pratique de fabrication des piquets. Attention au terme « envahissante », cette espèce n'est quand même pas venue toute seule.

Mme LABORDE : quelle est l'action concrètement ? L'intitulé de la fiche ?

Priscille L'HERNAULT : l'objectif est de garder une possibilité de veille en terme de répartition et d'impact.

Le tableau des objectifs/actions sera remanié en fonction des remarques soulevées au cours de la séance . Ce document, ainsi que les fiches actions issues de ce tableau, seront transmis aux membres du comité de pilotage avant la restitution finale du document d'objectifs.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h15.

Gaia bukatua denez, bilkura 12'15etan gelditzen da.



SIVU Natura 2000 Mondarrain Artzamendi
Comité de Pilotage du 10 décembre 2012

LISTE DES PRÉSENTS / EXCUSÉS

Nom et Prénoms	Organisme	Signature
CANOU Frédéric	C.C. ERROBI	Excuse
BERNOS Nicolas	EPIC Pays basque	Bernos
ÉTCHÉPARE Jean François	ONF 64	Etchepare
ETCHEVESTÉ Philippe	FDC 64. vice Président.	Etcheveste
BEITIA Richard	FDC 64 service Technique	B.
VILLEUR ANDRÉ	ENF PRODUCTION	Villeur
LAPORDE Emilie	DDTM 64	Laporde
DUFFAU Sabine	Sepanso 64	Duffau
BARBERS Jérôme	DDTM 64	Barbers
LENAEC Tanguy	CEN Agriculture	LeNAEC
IRIQUIN J. Paul	Président COP. 2	Irquin
L'HERNAULT Pascale	CEN Aquitaine	L'Hernault
BERNARDINI Michel	Fédération des Lecteurs de la Haute Garonne	Bernardini
CASTRO Amelie	CRPF Aquitaine	Castro
DALLA-SETTA fanny	EHLG	Dalla-Setta
ANESTOY Pascale	SIVU NATURA 2000	P. 47